



BILATÉRALE TRACTION : FORMATION ET PARCOURS PRO.

Bilan des tempêtes et arbres sur les voies :

La délégation SUD-Rail a fait remonter de nombreux incidents après les tempêtes qui se succèdent. Force et de constater que le nombre d'évènements climatiques est appelé à augmenter et le moins que l'on puisse dire c'est que les moyens mis en place ne suffisent pas.

Trop souvent les ADC se retrouvent seuls et pendant des laps de temps très très longs.

La délégation SUD-Rail a donc rappelé ses revendications qui relèvent du bon sens :

- ⇒ **Lorsqu'un « Stop circulation » est mis en place la reprise doit se faire à allure réduite.**
- ⇒ **La première circulation doit être sans usagers.**
- ⇒ **La première circulation doit se faire avec un deuxième agents.**
- ⇒ **Un maillage des astreintes plus important pour une meilleure réactivité.**

Bilan formation 2025 et projection 2026 :

La Direction vante régulièrement le nombre important de mises en stage ces 3 dernières années. Il y a eu :

	2023	2024	2025	2026
Mise en stage	1315	1420	1450	1000 projetés
Réussite à l'examen	750	795	812	570 projetés
Taux de réussite	57 %	56 %	56 %	57 %

Ce taux de réussite est nettement insuffisant car la direction visait 65 %. Il nous manque donc environ 150 collègues par ans.

Pour autant la Direction a décidé de baisser drastiquement le volume des embauches à partir de 2026.

La délégation SUD-Rail a donc rappelé ses revendications. Pour un taux de réussite supérieur il faut :

- ⇒ **Une formation de qualité en 180 jours en campus.**
- ⇒ **Des formations sur les EM et lignes de premier emploi.**
- ⇒ **Limiter le nombre de moniteurs par stagiaire pendant la formation. L'idéal projeté serait de 2.**

Bilan parcours pro :

Pour la Direction « Les parcours pro sur les bassins d'emploi traction sont préservés mais il faut les faire vivre ». Notamment avec les SD et les EF concurrentes...

- ⇒ **Il y a eu 169 parcours pro en 2024, 171 en 2025. Il y en a 170 de prévus en 2026**
- ⇒ **Pour SUD-Rail, les parcours pro doivent être préservés. C'est une ligne rouge et nous l'avons rappelé. La Direction a eu l'idée de lier la rémunération aux évolutions de carrière. Elle doit donc les préserver.**
- ⇒ **La délégation SUD-Rail a de nouveau dénoncé les clauses abusives : les 120 jours de conduite minimum par an pendant 3 ans, le port de la tenue pour accéder à la grande vitesse, l'obligation de faire des annonces en roulant, ou encore le monitorat obligatoire...**